



MENUS SEMAINE

25

ENTREPRISE ADAPTEE
NEOCAST
1 rue du 5ème régiment des HUSSARDS
88300 Neufchateau
TEL : 07.56.21.32.65



Légumes de saison : Artichaut - Asperge - Aubergine - Betterave - Blette - Brocoli - Chou romanesco - Concombre - Courgette - Haricot vert - Navet - Petit pois - Poivron -

Fruits de saison : Abricot - Brugnion - Cassis - Cerise - Citron - Fraise - Framboise - Groseille - Melon - Pamplemousse - Pastèque - Pêche - Pomme - Prune - Rhubarbe - Tomate -

lundi 15 juin 2026

MIDI

salade coleslaw
cœur de filet de merlu
coquillettes au beurre
tomme noire
compote de pomme bio

SOIR

œuf mimosa
boulette d'agneau au curry
torsade et carottes vichy
petit suisse
fruit de saison

mardi 16 juin 2026

MIDI

salade de chou rouge et pomme bio
noix de joue de bœuf carbonnade flamande
purée de PDT maison
petit moulé
Riz au lait maison

SOIR

potage de légumes
Rissollette de veau
Riz et ratatouilles
camembert
pêche en sirop

mercredi 17 juin 2026

MIDI

salade de quinoa et tomates
longe de porc à la Dijonnaise
printanière de légumes et maïs au beurre
petit moulé aux herbes
crème vanille maison

SOIR

betteraves
gratin pdt/chou fleur et jambon

fromage blanc/crème de marron

jeudi 18 juin 2026

MIDI

feuilleté au fromage
gratin de courgette, tomate et mozzarella
riz pilaf bio
Banane bio

**MENU
VEGETARIEN**

SOIR

houmous
tagliatelle au saumon
épinard à la crème
petit moulé
compote pomme/banane

vendredi 19 juin 2026

MIDI

endive viangrette
gratin de coquillettes au poulet

buche de lait
baba au fruits et crème pâtissière

SOIR

chou fleur en vinaigrette
jambon grille
riz au beurre et brocoli vapeur
yaourt à boire
fruit de saison

Pour le bon fonctionnement du service, ces menus sont susceptibles d'être modifiés

Mise en ligne des menus le lundi 08 juin 26 à 10:49

© Neocast 2026 Semaine 25 - V.96

(#) Décret n° 2025-141 du 13 février 2025 modifiant le décret n° 2002-1465 du 17 décembre 2002
relatif à l'étiquetage des viandes bovines, porcine, ovine et de volailles dans les établissements de restauration
(voir feuille ORIGINE DES VIANDES SEMAINE 25)

Depuis le 1er novembre 2019, un repas végétarien est obligatoire au moins une fois par semaine. Pour être en adéquation avec la loi nous mettons en place ce principe sous forme de repas sans viande une fois par semaine en journée non fixe.